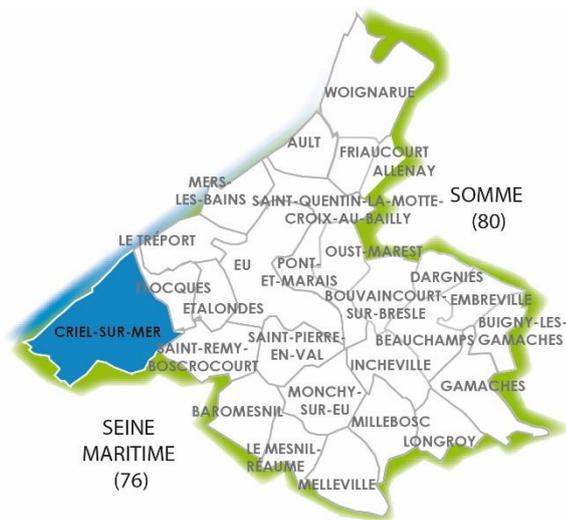


Aménagement du bâtiment site de Chanteraine et du Parc de Chanteraine

Degré de maturité



Calendrier de l'opération



Contexte	
Contexte	<p>La commune de Criel-sur-Mer possède sur son territoire un centre d'hébergement: le Château de Chanteraine.</p> <p>Situé à 500 mètres du centre-bourg et 800 mètres de la plage, il est un lieu idéal pour les touristes qui peuvent dès lors effectuer tous leurs déplacements à pied.</p> <p>C'est un bâtiment historique au riche passé. Cité dès le 15^{ème} siècle, il fut propriété de la marquis de de Reynel, hébergea le 44^{ème} régiment des Hussards en 1791 ou encore les mirailleurs belges en 1914. Il devient propriété de la commune en 1984 qui entreprend des travaux pour l'aménager en centre d'hébergement.</p> <p>Au cœur d'un parc de 4 hectares, le Château de Chanteraine est composé de 3 ailes aménagées pour l'hébergement (226 lits réparties sur 57 chambres), d'un bâtiment annexe regroupant le service restauration, les locaux techniques, des salles d'activités, de réunions et sportives et d'un gymnase.</p> <p>Depuis son acquisition par la commune, l'Aile Droite et l'Aile Gauche du château ont été rénovées. Cependant, le bâtiment central est resté en l'état, seul l'entretien courant a été assuré. C'est pourquoi, celui-ci nécessite aujourd'hui un investissement financier important. L'état général des chambres en termes de décoration, d'équipements sanitaires, de performances énergétiques, ... ne correspondant plus aux critères actuels du tourisme, aux besoins de la clientèle et aux objectifs environnementaux. Le deuxième étage de ce bâtiment est, par ailleurs, fermé au public depuis 2020, faute d'adéquation avec les règles en vigueur de sécurité des établissements recevant du public. Seul 192 lits sont disponibles à l'heure actuelle.</p> <p>La crainte de la commune est de perdre cette offre touristique nécessaire à l'attractivité du territoire. Ce site propose une capacité d'accueil importante très recherchée par les organisateurs de séjours de groupes. Nous accueillons régulièrement des randonneurs, associations sportives, des séjours scolaires et dernièrement le Service National Universel qui souhaite préannuler ses séjours et nécessite une capacité d'accueil importante.</p> <p>Le site dispose, en effet, de tous les agréments nécessaires.</p> <p>La commune aimerait développer l'accueil d'individuels (familles, travailleurs...), mais pour cela elle doit proposer un service de qualité. Pour cette raison, la commune porte un projet ambitieux comprenant la réhabilitation des bâtiments mais du parc extérieur. Nous souhaitons mettre en avant le caractère historique du site, la biodiversité, permettre à tous touristes et habitants d'en profiter librement.</p> <p>Il est à noter que les nombreuses salles culturelles et sportives sont mises à disposition des associations crielloises et accueillent le centre de loisirs communal et intercommunal.</p> <p>Le château de Chanteraine est un lieu de vie de la cité.</p>

Description générale	<p>Aménagement des structures intérieures et extérieures pour permettre l'accueil de tout type de population (Label tourisme handicap) et installation d'équipement d'accueil, de détente, de vente de produits locaux, de loisirs, de sport, ...</p> <p>Pour le bâtiment central du Château dédié à l'hébergement, il s'agit de réaménager complètement l'espace intérieur afin de pouvoir offrir aux clients dans chaque chambre une salle de bain complète, mettre en place une isolation thermique de qualité (murs et menuiseries) et mettre en place un système de chauffage non énergivore.</p> <p>Concernant le parc extérieur, la commune souhaite qu'il soit un lieu de vie tant pour les clients que pour les habitants. La circulation a été fermée, tout est piéton avec un espace parking. L'aménagement et le cheminement de promenade ont été faits. Il reste à créer l'espace orienté vers le jeu (minigolf, structures de jeux, ...).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte l'articulation dans son ensemble pour un aménagement urbain cohérent - Valoriser les patrimoines et révéler le site remarquable - Réaménager les espaces publics - Inclure l'ensemble des mobilités - Développer l'activité économique et touristique du territoire
Etapes	<p>Partie Aménagement : A définir</p> <p>Partie Hébergement : A définir</p>
Intervenants	<p>Maître d'oeuvre : Commune de Criel-sur-Mer</p> <p>Partenaires : A définir Département de la Seine-Maritime Pour l'aménagement du fond du parc : l'Agence de l'eau, ce point est inscrit au CTEC.</p>
Budget global	A définir

Plan de financement prévisionnel	Etat /Département /Autofinancement				
Etat					
Département					
Région					
Agence de l'Eau					
CCVS					
Autofinancement					

Localisation du projet « Aménagement du site de Chanteraine et du Parc de Chanteraine » par rapport au périmètre ORT de la commune de Criel-sur-Mer

